

Nom Prénom..... Sexe F ☐ M ☐

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

ZONE OBLIGATOIRE (Pour prévenir en cas annulation du cours) :Téléphone **MOBILE** : (PAS DE FIXE)Email **LISIBLE** :

Je m'inscris aux activités suivantes :

FITNESS ☐**COUNTRY** ☐**YOGA** ☐**MARCHE /RANDO** ☐**AQUAGYM (2 maxi) :**LUNDI 18H45 ☐LUNDI 19H30 ☐VENDREDI 17H15 ☐VENDREDI 18H00 ☐SAMEDI 08H15 ☐SAMEDI 09H00 ☐**CADRE RESERVE AU BUREAU**

Initiales

Date : / /

Montant à payer

Mode de règlement

☐ Chèques (3 maximum)1 2 3

NOM DU CHEQUE SI DIFFERENT :

☐ Espèces☐ Chèques Sénior. Montant :Employés municipaux du grand Dunkerque ☐☐ Je certifie sur l'honneur que mon état de santé actuel ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités sportives choisies.J'accepte de figurer sur les photos prises lors des activités à des fins de promotion de l'Association
oui ☐ non ☐☐ Je m'engage à respecter le(s) règlement(s) joint(s) (à signer).

Date et signature obligatoire de l'adhérent (ou des parents pour les mineurs) :

Gestion des cours

L'association se réserve le droit d'apporter toute modification ou annulation de cours durant la saison sportive.

Les activités peuvent se pratiquer en illimité, sauf l'aquagym au tarif spécifique pour 1 ou 2 cours.

Aucun cours n'est dispensé pendant les vacances scolaires de Noël.

Aucun cours n'est dispensé dans les maisons de quartier pendant toutes les vacances scolaires.

En cas d'absence d'une animatrice ou d'un animateur, tout est mis en œuvre pour trouver un(e) remplaçant(e). Néanmoins le cours est assuré selon la propre façon de travailler de la remplaçante ou du remplaçant. Il est à souligner que l'Association n'est pas toujours en mesure, pour de multiples raisons, d'assurer les remplacements.

Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, quelles que soient les raisons de l'annulation.

Respect des personnes

Membres du Bureau, éducateurs sportifs, adhérents et personnels des structures d'accueil ont droit au même respect.

Toute demande, réclamation ou suggestion doit se faire par courriel à : adherent@smps-ged.com

Respect des locaux et des matériels

Seules les baskets, ballerines et chaussures de danse sont autorisées dans les salles de sports ou maisons de quartier, sauf autorisation particulière préalable.

Par mesure de propreté et d'hygiène, pour les activités sur tapis de sol, les chaussures ou baskets sont interdites, sauf autorisation particulière préalable. Prévoir d'apporter son tapis et sa serviette.

Le Bureau se réserve le droit d'exclure du SMPS GED toute personne ne respectant pas le présent règlement, sans remboursement de cotisation.

☐ ***Je m'engage à respecter le présent règlement.***

Nom :

Prénom :

Date et signature de l'adhérent ou adhérente (ou des parents pour les mineurs(e)s)

À, le

Signature :

Le règlement piscine vient en complément du règlement général.

Gestion des cours

Il n'y a pas de cours d'essai : une fois la cotisation réglée, aucun remboursement ne sera effectué.
Les cours d'aquagym ne sont pas assurés pendant les périodes de vacances scolaires.
La présence dans les bassins avant ou après les cours est strictement interdite.
L'accès au local du matériel est réservé aux animateurs.

L'association se réserve le droit d'apporter toute modification ou annulation de cours durant la saison sportive.

Gestion des vestiaires

Les vestiaires sont collectifs, femmes ou hommes.
Par mesure d'hygiène, les chaussures doivent être enlevées avant d'entrer dans les vestiaires.
Il est interdit de verrouiller les vestiaires de l'intérieur.
Il est interdit d'utiliser les toilettes pour se changer.
Aucune affaire personnelle ne doit rester dans les vestiaires : les emporter au bord du bassin.

Le Bureau se réserve le droit d'exclure du SMPS GED toute personne ne respectant pas le présent règlement, sans remboursement de cotisation.

☐ ***Je m'engage à respecter le présent règlement.***

Nom :

Prénom

Date et signature de l'adhérent ou adhérente (ou des parents pour les mineur(e)s)

À, le

Signature :